



# GUIDE PRATIQUE 2022-2023

PETITE ENFANCE - À L'ÉCOLE - SANTÉ - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL -  
SE DÉTENDRE, SE CULTIVER - SE DÉPENSER - SE DÉPLACER - LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

# SOMMAIRE

01 • LA PETITE ENFANCE .....	<b>P4</b>
02 • À L'ÉCOLE .....	<b>P6</b>
03 • LA SANTÉ ET LA PETITE ENFANCE .....	<b>P11</b>
04 • L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL .....	<b>P12</b>
05 • À LA CANTINE .....	<b>P14</b>
06 • AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE .....	<b>P16</b>
07 • SE DÉTENDRE SE CULTIVER .....	<b>P20</b>
08 • SE DÉPENSER .....	<b>P25</b>
09 • SE DÉPLACER .....	<b>P28</b>
10 • LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE .....	<b>P30</b>



« Ce guide 2022 vous permettra de trouver les éléments nécessaires pour la rentrée. Conseils pratiques, vie scolaire, santé des plus jeunes, loisirs, animations, activités sportives...  
Toute l'équipe municipale et les services y ont travaillé pour vous proposer un document facile à lire et qui répondra à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

*Bonne rentrée à toutes et à tous ! »*

*Gilles LÉCOLE  
Votre Maire*

Guide pratique édité par la Mairie d'Aubergenville  
1, avenue de la Division Leclerc, 78410 Aubergenville – Tél. 01 30 90 45 00  
Directeur de la publication : Gilles LÉCOLE  
Directrice la rédaction : Virginie MEUNIER  
[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)  
Impression : imprimerie Wauquier

01

# LA PETITE ENFANCE

Le service « Enfance Scolaire », apporte une attention toute particulière aux tout petits et offre aux parents des solutions de garde en crèche adaptées, dont les maîtres mots sont professionnalisme, confort, bien-être et sécurité.

## ACCUEIL

### Crèche familiale Chrysalide

La crèche regroupe des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental. La crèche familiale combine les avantages d'un accueil familial avec des temps de collectivité pour votre enfant. Les assistantes maternelles accueillent chez elles trois enfants maximum. Une fois par semaine, elles emmènent les enfants au jardin d'éveil, à la Maison de la Petite Enfance, pour y rencontrer d'autres enfants et les préparer à la vie en collectivité.

29, rue du Grand Aulnay  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 91 19 22

Horaires d'ouverture :  
De 7h à 19h du lundi au vendredi,  
toute l'année.

### Multi-accueil Farandole

La Farandole accueille 37 enfants en garde régulière, mais aussi de façon ponctuelle. Cette structure fonctionne à la fois comme une crèche collective et comme une halte-garderie. Une équipe de professionnelles de la petite enfance se relaie pour répondre aux besoins des petits tout en respectant le rythme de chacun.

### Micro-crèches

À mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, ces structures accueillent 11 enfants par jour. Elles offrent une prise en charge individualisée de l'enfant. Les professionnelles sont au service des enfants au quotidien.

• **La ronde des doudous**  
37, avenue Charles de Gaulle  
78410 Aubergenville  
Tél. : 06 27 81 61 10  
Du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h (possibilité jusqu'à 19h  
en fonction des demandes)  
fermeture 3 semaines l'été  
et 1 semaine l'hiver.

• **Sucrine**  
1, boulevard de Mantes  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 46 54 05 74  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

• **Babybulle**  
11, route de quarante sous  
78410 Aubergenville  
Tél. : 09 50 36 70 13  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

27, rue du Grand Aulnay  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 91 09 59  
Horaires d'ouverture :  
De 8h à 18h30 du lundi au vendredi,  
toute l'année.

## ACCUEIL PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE

### Accueil chez une assistante maternelle agrée

Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle agréée et vous souhaitez recevoir la liste des assistantes maternelles ? Plusieurs choix s'offrent à vous pour obtenir ce précieux renseignement : le Secteur d'Action Sociale et le centre de PMI du Conseil Départemental, ou auprès de l'association « La Compagnie des Poussettes » ou encore le Service Enfance Scolaire de la mairie. Attention, n'oubliez pas qu'en employant une assistante maternelle, vous devez impérativement établir un contrat de travail pour chacun des enfants accueillis. C'est vous, en tant que parent, qui rémunérez l'assistante maternelle et il est impératif de déclarer son salaire à PA-JEMPLOI (URSSAF). Sachez également que les conditions de travail sont réglementées par la « convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur ».

N'hésitez pas à demander conseil aux différents organismes cités précédemment ou bien à vous rendre sur des sites ou lieux spécialisés tels que :

[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr)  
[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr) (CAF)  
[www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)  
[www.yvelines.fr/assistante-maternelle](http://www.yvelines.fr/assistante-maternelle)  
Allo accueil petite enfance :  
0 800 85 79 78

**Services du Conseil  
départemental  
SAS (Secteur d'Action  
Sociale)**  
3 quai Albert 1er  
78250 Meulan  
Tél. : 01 30 83 63 63  
ou 01 34 92 87 20

**Centre de PMI**  
41 rue Belvédère  
78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 90 29 23  
ou 01 30 83 61 00

### Association La Compagnie des Poussettes

Une association dynamique qui regroupe une douzaine d'assistantes maternelles et qui saura vous prodiguer des conseils avisés ! Son objectif : créer un forum d'échanges entre assistantes maternelles, mais aussi entre vous, parents, et ces professionnelles qui accueillent vos enfants pour optimiser la qualité d'accueil et assurer le bien-être des petits.

Présidente :  
Céline Bourée  
Tél. : 06 42 36 99 50

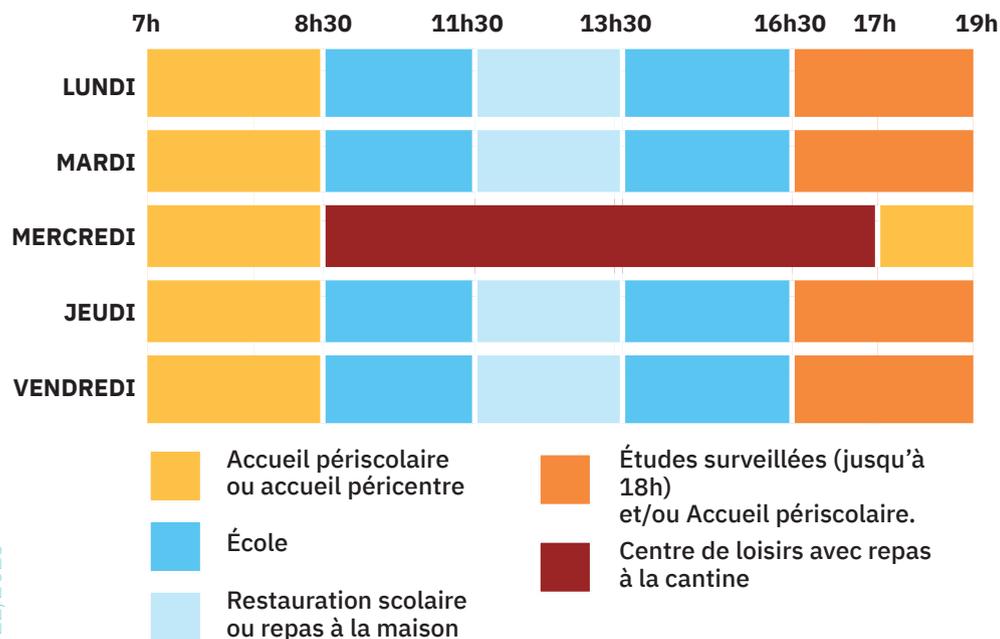
Clarisse Pageot  
Tél. : 01 30 90 31 40

**NUMÉRO  
UTILE**  
Service municipal

**Service  
Enfance Scolaire**  
1, avenue de la Division  
Leclerc  
78410 Aubergenville  
[enfance.scolaire@aubergenville.fr](mailto:enfance.scolaire@aubergenville.fr)  
Tél. : 01 30 90 45 70

# 02 À L'ÉCOLE

## ORGANISATION DE LA SEMAINE



## ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES, COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour les enfants nés en 2020, l'inscription en petite section sera à effectuer au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, au Service Enfance Scolaire, en mairie. L'enfant sera scolarisé dans l'établissement relevant du périmètre scolaire où se situe le domicile de ses parents.

### Les écoles maternelles

**REINE ASTRID**  
Boulevard P. Lefauchaux  
Tél. : 01 30 95 72 72

**ANDRÉ BERNARD**  
8, rue de Verdun  
Tél. : 01 30 95 77 93

**JEAN MOULIN**  
20, rue du Plateau  
Tél. : 01 30 95 70 77

**LOUIS PERGAUD**  
5, rue Jules Ferry  
Tél. : 01 30 90 53 51

Pour les enfants aubergenois, déjà scolarisés dans l'une des 4 écoles maternelles de la ville, l'inscription au cours préparatoire est automatique. Vous n'avez donc aucune démarche à effectuer.

### Les écoles élémentaires

**REINE ASTRID**  
24, boulevard du Commerce  
Tél. : 01 30 95 71 17

**JEAN DE LA FONTAINE**  
8, rue de Verdun  
Tél. : 01 30 95 77 92

**PAUL FORT**  
20, rue du Plateau  
Tél. : 01 30 95 73 82

**LOUIS PERGAUD**  
5, rue Jules Ferry  
Tél. : 01 30 90 53 50

**Service minimum**  
Lors d'une grève des enseignants, si vous ne pouvez pas poser de jour de congé ni de RTT ou si personne de votre entourage ne peut garder vos enfants, soyez rassurés ! **La ville assure un service minimum dans les écoles.** Les élèves sont ainsi accueillis au sein de l'établissement comme à leur habitude.

Si vous emménagez sur la ville, il est indispensable de renouveler ou d'effectuer votre inscription au Service Enfance Scolaire, en mairie. N'oubliez pas de vous munir du certificat de radiation délivré par la dernière école fréquentée par vos enfants.

### À noter

#### Gratuité des fournitures scolaires

De la petite section de maternelle au CM2, la ville prend en charge une partie des fournitures scolaires à raison de 43 € par enfant ce qui

représente un budget total de près de 64 000 € pour l'année. Certains enseignants peuvent, néanmoins, demander quelques fournitures spécifiques en fonction des activités prévues.



# L'ALLOCATION MUNICIPALE EXCEPTIONNELLE D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE & SECONDAIRE

Par cette allocation, la ville vient en aide aux familles qui ne perçoivent pas l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF.

## Critères d'attribution

Il faut que la famille demeure depuis six mois sur la commune. Avoir des enfants scolarisés dans un établissement public (école élémentaire, collège, lycée général ou d'enseignement

professionnel, ou en apprentissage dans un centre de formation pour apprentis relevant d'une chambre consulaire), ne percevant pas l'allocation de rentrée scolaire de la Caisse d'Allocations Familiales et selon les critères ci-dessous :

COMPOSITION FAMILIALE	RESSOURCES MENSUELLES NETTES
1 enfant à charge	Comprises entre 2 220 et 2 900 €
2 enfants à charge	Comprises entre 2 684 et 3 300 €
3 enfants à charge	Comprises entre 3 180 et 3 800 €
4 enfants à charge	Comprises entre 3 660 et 4 200 €
5 enfants ou plus à charge	Comprises entre 4 129 et 4 700 €

## Montant de l'allocation

Les familles remplissant les conditions d'attribution bénéficieront de cette allocation d'un montant de **100 €** par enfant scolarisé pour l'année 2022/2023.

Pour bénéficier de cette allocation et connaître les documents à fournir, vous rendre au Centre Communal d'Action Sociale d'Aubergenville entre le 17/10/2022 et le 18/11/2022 inclus sur rendez-vous uniquement au 01 30 90 47 70.

## À noter

### Assurance scolaire obligatoire

Les parents d'élèves peuvent souscrire une assurance scolaire auprès de leur assureur ou choisir un contrat proposé par une association de parents d'élèves.

L'assurance scolaire souscrite doit garantir les dommages :

- que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile)
- qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels)

Les titulaires d'une police d'assurances multirisques familiale doivent vérifier attentivement la nature des risques couverts par ce contrat. Il est conseillé de demander à l'assureur de fournir par écrit les précisions nécessaires.

### Vaccinations obligatoires

Pour la fréquentation scolaire, la vaccination contre les maladies suivantes est obligatoire : DT-Polio (diphtérie, tétanos, poliomyélite). D'autres sont vivement recommandées : rougeole, oreillons, rubéole (ROR) et coqueluche. Soyez vigilants sur les dates de rappel.

## Collège et lycée, comment s'inscrire ?

Pour les élèves déjà scolarisés à Aubergenville, l'inscription est gérée par l'administration des établissements au cours de l'année scolaire. Les nouveaux arrivants doivent s'adresser directement aux secrétariats du collège et /ou du lycée.

### • COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD

Rue du Bois tonnerre

Tél. : 01 30 95 80 17 ou

[www.clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr](http://www.clg-rimbaud-aubergenville.ac-versailles.fr)

### • LYCÉE VAN GOGH

8 rue Jules Ferry

Tél. : 01 30 95 03 33 ou

[www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr](http://www.lyc-vangogh-aubergenville.ac-versailles.fr)

## Les aides de la CAF

La Caisse d'Allocations Familiales délivre une allocation de rentrée scolaire aux familles ayant au moins un enfant à charge de 6 à 18 ans. Elle est calculée en fonction des ressources familiales.

Pour plus d'informations, contactez votre Caisse d'Allocations Familiales au 32 30 (prix d'un appel local). Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 9h à 16h30

## CFA L'EA-CFI

L'ÉA-CFI propose une offre complète et qualitative de formations du CAP au Bac+3 dans les métiers du bâtiment, de l'électricité, de l'éco-construction, du développement durable et de la transition énergétique. Près de 60 formations initiales évolutives et innovantes correspondant à 150 métiers pour répondre aux besoins en compétences des professionnels et assurer auprès des étudiants leur employabilité et leur insertion.

Depuis novembre 2020, les BTS Support à l'Action Managériale, BTS Gestion de la PME et le BTS Management Commercial Opérationnel font aussi partie du nouvel univers de formation de la CCI Paris Ile-De-France régi sous deux grandes marques Sup de Vente | Essym.

27, rue du Chantier d'Hérubé  
contact@lea-cfi.fr  
<https://www.lea-cfi.fr>

## À noter

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2022/2023

### RENTRÉE

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

Fin des cours : samedi 22 octobre 2022

Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022

### VACANCES DE NOËL

Fin des cours : samedi 17 décembre 2022

Reprise des cours : lundi 3 janvier 2023

### VACANCES D'HIVER

Fin des cours : samedi 18 février 2023

Reprise des cours : lundi 6 mars 2023

### VACANCES DE PRINTEMPS

Fin des cours : samedi 22 avril 2023

Reprise des cours : lundi 9 mai 2023

### PONT DE L'ASCENSION 2023

Fin des cours : mercredi 17 mai 2023

Reprise des cours : lundi 22 mai 2023

### VACANCES D'ÉTÉ

Fin des cours : samedi 8 juillet 2023

## Lutter contre le décrochage scolaire

Depuis 8 ans, dans le cadre du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) et en partenariat avec le collège Arthur Rimbaud, la ville a mis en place un dispositif d'accueil des jeunes collégiens exclus temporairement de l'établissement.

L'objectif est de les accompagner durant la période d'exclusion afin de ne pas aggraver leurs difficultés scolaires, mais aussi faire le point sur leur situation et les amener à réfléchir à une sanction.

**Renseignements :**  
Géraldine MARESE  
Tél. : 07 62 00 65 79

## RASED (Réseau Aides Spécialisées Enfants en Difficultés)

Certains élèves rencontrent des problèmes d'adaptation à la vie collective ou ont des difficultés d'apprentissage, ayant des répercussions sur leur avenir scolaire.

Le RASED, grâce au travail d'enseignants spécialisés, membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles, offre à ces élèves une aide adaptée et personnalisée. Celle-ci est mise en place à l'initiative de l'équipe pédagogique - la demande d'aide vient en effet de l'enseignant - et a lieu pendant les heures de classe.

**RASED, Groupe scolaire Paul Fort / Jean Moulin,**  
20, rue du Plateau  
Tél. : 01 30 95 20 14

## + d'infos

### Associations de parents d'élèves

**FCPE**  
(Fédération des Conseils de Parents d'Élèves)  
Tél. : 01 30 95 57 26

**PEEP**  
(Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public)  
Tél. : 09 60 54 11 94  
ou 06 85 43 44 47

**GIPE**  
(Groupement Indépendant de Parents d'Élèves)  
Tél. : 06 99 46 51 76  
presidence.gipe@gmail.com

### Inspection Académique des Yvelines

**Adresse :**  
19, avenue du Centre,  
78280 Guyancourt  
Tél. : 01 39 23 60 00

Aubergenville dépend de l'académie de Versailles.

**Plus d'informations sur :**  
[www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)  
Rectorat de l'académie de Versailles  
3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

# 03 LA SANTÉ ET LA PETITE ENFANCE

## LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

**Vous êtes enceinte**, vous voulez faire suivre votre grossesse et **bénéficier des conseils d'une sage-femme de PMI du département ?** Celle-ci peut vous recevoir lors de ses permanences ou sur rendez-vous. Elle peut aussi se rendre en visite à votre domicile.

**Vous êtes parent d'un enfant de moins de 6 ans ?**

Il peut être suivi dans un centre départemental de PMI, avec :

- **des consultations médicales préventives gratuites**, sur rendez-vous, assurées par une équipe de médecin, infirmière puéricultrice et assistante. Elle propose une approche globale de l'enfant au sein de sa famille et de son environnement, une évaluation et des conseils à propos de ses rythmes (sommeil, alimentation, allaitement). Un examen complet est assuré par le médecin, il est suivi d'orientations s'il y a lieu.

- Les infirmières puéricultrices assurent également des permanences, pesées et des conseils, spécialement à l'attention des tout petits. Elles peuvent aussi effectuer des visites à domicile, notamment au retour de la maternité.

Le service de PMI assure également un bilan de santé dans les classes de moyenne section de maternelle. Ce « bilan de 4 ans » a pour but de dépister toutes les difficultés qui pourraient interférer avec les apprentissages du CP pour pouvoir les prendre en charge suffisamment tôt. Ce bilan sera ensuite transmis au service de la médecine scolaire.

**Pour plus de renseignements :**  
**Allo PMI**  
01 30 836 100  
[pmi78@yvelines.fr](mailto:pmi78@yvelines.fr)  
[www.yvelines.fr/pmi](http://www.yvelines.fr/pmi)  
**Adresse :**  
41, rue du Belvédère  
78410 Aubergenville

## Centre Médico-psychologique Infanto-juvénile (CMPI)

Le CMPI est un lieu d'accueil, d'écoute et de soins, destiné aux enfants et aux adolescents touchés par une souffrance psychique qui a des répercussions sur leur épanouissement personnel, leurs relations familiales et sociales ou sur leur apprentissage scolaire. Les enfants, qui sont pris en charge seuls ou en groupe y trouvent, tout comme les parents, une aide et une écoute garanties par le secret professionnel.

**Renseignements auprès de la secrétaire du CMPI,**  
de 9h à 17h  
du lundi au vendredi  
Tél. : 01 30 95 50 89  
ou au cabinet au :  
27, Grande Rue  
78410 Aubergenville

# 04

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

### Orientation professionnelle

#### Point Information Jeunesse

Ce lieu convivial propose un accueil personnalisé et gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Des entretiens individuels permettent d'identifier vos besoins et vous aident dans vos démarches sur les thèmes suivants : emploi et formation, vie locale, loisirs et culture, citoyenneté, logement, accès aux droits, santé.

**Point Information Jeunesse,**  
51, rue du Belvédère à Aubergenville.  
Tél. : 01 30 95 33 57  
omeziani@aubergenville.fr

#### Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Des conseillers d'orientation, psychologues, personnels de l'éducation nationale, peuvent recevoir les jeunes qui souhaitent s'informer ou s'entretenir sur leur orientation scolaire et professionnelle. Ils interviennent dans les établissements scolaires de leur secteur.

**CIO**  
6, rue Gambetta 78440 Les Mureaux.  
Tél. : 01 34 74 25 36

**Horaires :** lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 12h30 hors congés scolaires.

### Mission Locale Intercommunale

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, qui rencontrent

des difficultés à s'insérer dans la vie active. Les conseillers leur apporteront une aide personnalisée pour trouver leur voie et construire leur projet professionnel et ainsi accéder à l'emploi.

**Permanence chaque mercredi de 14h à 17h30 au Point Information Jeunesse** - 51, rue du Belvédère ou à la Mission locale aux Mureaux, 38 avenue Paul Raoult, mardi et jeudi de 14h à 17h30.  
Tél. : 01 30 91 21 50

### Permanences sociales - CIDFF

CIDFF : Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles. Il assure des missions d'information dans les domaines juridiques, droit des personnes, consommation, vie quotidienne, droits des biens, droit pénal et aide juridictionnelle.

Permanences Victimes d'infraction pénales : A la Maison des Associations, les jeudis de 10h à 12h30 et de 14h à 17h sur rendez-vous au 01 30 74 21 01 ou par mail à cidff78@gmail.com

**Permanences à la Maison de Tous, les mardis de 13h30h à 17h, sur rendez-vous à la Maison de Tous au 01 30 90 54 66**

**Permanences à la Maison de Voisinage les mardis de 10h à 12h30, sur rendez-vous au 01 30 74 21 01**

**Accueil possible :**  
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h30  
29, place des Fleurs BP 1132  
78301 Poissy CEDEX  
<http://www.cidffdesyvelines.com>

### Soutien Social

Pour assister les parents dans leur vie quotidienne, les travailleurs sociaux et médico-sociaux du département des Yvelines vous accueillent, vous informent, vous orientent et recherchent une réponse adaptée et personnalisée à vos difficultés (accès aux droits, insertion, accueil Petite enfance, prévention et protection de l'enfance, accompagnement des enfants handicapés).

Si vous avez besoin de rencontrer une assistante sociale, des permanences sont désormais assurées les lundis et mardis matin et les jeudi après-midi :

**À la Maison de Tous au 01 30 90 54 66**

**Sur le secteur d'action sociale de Mantes la Ville : prendre rendez-vous, appelez « Allo Solidarité » au 01 30 83 68 36**

Vous pouvez également vous présenter à **la permanence d'urgence de Mantes-la-Ville** au 12 bis rue des Merisiers tous les jours sans rendez-vous de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h.

Le **Centre Communal d'Action Sociale** peut venir en aide aux familles rencontrant des difficultés au quotidien en les écoutant, les conseillant et les orientant  
Tél : 01 30 90 47 70

### Soutien au handicap

**Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Antenne ouest - MDPH Mantes-le-Jolie**  
L'un de vos enfants est en situation de handicap, selon vos besoins le pôle autonomie vous informe, vous oriente et vous accompagne (projet personnalisé de scolarisation...)

**Accueil téléphonique :**  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h

**Accueil physique :**  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h dans le strict respect des gestes barrière.  
1, rue de la Somme - Immeuble Hermès  
78200 Mantes-la-Jolie  
Tél : 01 39 07 79 04

[seineaval@mda.yvelines.fr](mailto:seineaval@mda.yvelines.fr)

### Bourse

**Votre enfant a entre 16 et 25 ans et entre en apprentissage,** il peut bénéficier d'une bourse qui l'aide à financer son matériel professionnel selon un barème de revenus. Retrouvez le formulaire de demande sur le site [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr) rubrique aide départementale aux apprentis en yvelines

### Aide du Département des Yvelines / Bourse d'étude

**Votre enfant a obtenu son Baccalauréat avec une mention « très bien »** et souhaite poursuivre des études supérieures.

Une aide peut être octroyée, selon un barème de revenus et des conditions précises.

**Le Département des Yvelines - Direction Insertion et Accompagnement Social**  
2, place André Mignot - 78200 Versailles  
Tél. : 01 39 07 79 76

### Fonds d'aide aux jeunes

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social. C'est un dispositif qui a pour but d'apporter un secours d'urgence, de soutenir un projet d'insertion et / ou de favoriser la réalisation d'un projet professionnel.

### AUBERGENVILLE, « VILLE SOLIDAIRE »

Par ce dispositif la municipalité facilite et accentue l'intervention de 22 partenaires sur la commune, au bénéfice des personnes porteuses de handicaps, des personnes âgées en situation de fragilité ainsi que des familles confrontées à ces situations. Les partenaires sont engagés dans les secteurs de la santé ; de l'entraide et des services à la personne ; de l'accompagnement social et du secourisme ; et des actions nationales & internationales.

Renseignements sur vos droits en tant que bénéficiaires, de conseils et d'aides solidaires, et également sur vos possibilités pour devenir bénévole, auprès de Madame Carine ALLAN - 01 30 90 45 90. [callan@aubergenville.fr](mailto:callan@aubergenville.fr)

05

## À LA CANTINE

Chaque école, maternelle comme élémentaire, possède sa propre salle de restaurant scolaire.

La restauration fonctionne chaque jour de 11h30 à 13h20.

Les repas sont livrés par une société prestataire, implantée sur Aubergenville et qui élabore des repas équilibrés, sains et variés.

### Menus de qualité

Chaque jour, 5 éléments sont proposés pour composer un repas copieux et équilibré : hors-d'œuvre, plat, légumes, laitage et dessert (gâteau ou fruit ou yaourt), le tout accompagné de pain.

**Le bio et le végétarien s'invite dans les assiettes plusieurs fois par semaine.**

Afin d'éveiller les papilles, les menus font régulièrement le tour du monde et des régions.

### COMMENT ?

Pour bénéficier de la restauration scolaire, il est impératif de remplir un dossier d'inscription.

Vous pouvez le retirer au Service Enfance Scolaire ou le télécharger depuis le site internet de la ville à la rubrique « services et démarches > vie scolaire > restauration scolaire ». L'inscription doit se faire au plus tard 10 jours calendaires avant le jour de consommation. Cette inscription vous engage au règlement des factures que vous recevez chaque mois, par courrier, à domicile ou par mail.

#### Annulation d'un repas

Vous pouvez annuler un ou plusieurs repas pour lequel l'enfant a été inscrit, sans facturation, dès lors qu'elle intervient 5 jours calendaires avant les jours des repas

prévus. Vous trouverez sur le site Internet à la rubrique « services et démarches > vie scolaire > restauration scolaire », les fiches de réservation/annulation d'un repas ou sur le portail famille (document à télécharger). En cas d'absence de l'enfant pour raisons médicales, il est impératif de remettre un certificat médical dans un délai de 10 jours calendaires suivant le 1<sup>er</sup> jour d'absence, au-delà aucune régularisation ne pourra être faite.

**Pour tous renseignements sur la restauration scolaire et sur le PAI (Projet d'Accueil Individualisé), contacter le Service Enfance Scolaire, en mairie, au 01 30 90 45 70 ou [enfance.scolaire@aubergenville.fr](mailto:enfance.scolaire@aubergenville.fr)**

### UN PORTAIL EN LIGNE POUR FACILITER

La ville a mis en place un portail famille qui permet aujourd'hui aux parents de payer directement en ligne les factures de la cantine, des études surveillées, des centres de loisirs, de l'accueil périscolaire et de la petite enfance.

Cet espace offre également d'autres fonctionnalités comme consulter son dossier, signaler un changement, mais aussi réserver et annuler des prestations.

Pour accéder à votre espace, deux possibilités :

- vous connecter directement depuis le site de la ville ([www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)) depuis l'onglet situé en page d'accueil.

- ou alors en mettant en favori l'adresse du portail pour y accéder directement <http://portailfamille.aubergenville.fr/>

#### Une démarche simple et unique : le prélèvement automatique.

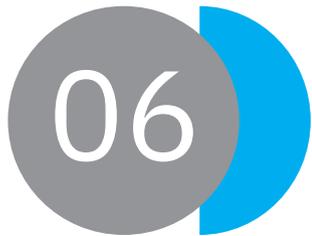
Vous pourrez bénéficier d'un service de prélèvement automatique pour régler vos factures. Il vous suffit de vous présenter, sur rendez-vous, en mairie, au Service Enfance Scolaire, avec votre RIB.

**Contactez le Service Enfance Scolaire, en mairie, au 01 30 90 45 70.**

### À noter

#### Allergies et troubles de santé

Si votre enfant présente un trouble de santé, faites-le savoir à la direction de l'école. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) pourra être signé avec le médecin scolaire de l'Éducation Nationale. Attention, pour les enfants fréquentant la restauration scolaire un Projet d'Accueil Individualisé est obligatoire. Il vous appartient de contacter le Service Enfance Scolaire de la mairie. Suivant sa pathologie et les prescriptions données pour le cas de votre enfant, des solutions seront examinées pour permettre son accueil dans les meilleures conditions possibles.



# AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les enfants de 3 à 11 ans peuvent être accueillis, dans les locaux des centres de loisirs ou dans les écoles, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ils sont pris en charge par des animateurs

qui proposent chaque jour des activités ludiques, artistiques, créatives et éducatives (jeux de société, lecture, dessin...). Un goûter offert est servi à 16h30.

**La facturation est établie tous les mois en fonction des réservations faites par les parents.**

Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

## LIEUX D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

### GROUPES SCOLAIRES ANDRÉ BERNARD ET LA FONTAINE

Accueil au centre de loisirs « Arc-en-ciel »

### GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD

Accueil au centre de loisirs « Le Petit Prince »

### GROUPES SCOLAIRES JEAN MOULIN ET PAUL FORT

Accueil dans l'école au 20 rue du Plateau

### GROUPE SCOLAIRE REINE ASTRID

Accueil dans l'école au boulevard Lefaucheux

**Afin de connaître les modalités d'inscriptions (attention préinscription obligatoire) ou obtenir plus de renseignements, contacter le Service Enfance Scolaire au 01 30 90 45 70**

## Aide aux devoirs

### CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Votre enfant rencontre des difficultés scolaires ou a du mal à faire ses devoirs ?

Pour les élèves du CP à la 3<sup>ème</sup>, du français aux maths en passant par l'histoire-géo, la Mairie propose des accompagnements sur mesure, le soir après la classe à raison de 2 séances par semaine (les lundi et jeudi ou les mardi et vendredi).

Les enfants sont répartis par niveau scolaire et par groupe de 6 ou 8 au maximum, et l'accueil s'effectue dans les lieux suivants :

- École Paul Fort (élémentaires)
- École Reine Astrid (élémentaires)
- Gymnase Giot (collégiens)

**Les inscriptions au CLAS sont à effectuer au Service Enfance Scolaire au mois de septembre.**

## Études surveillées

Les études surveillées ont lieu au sein même des écoles élémentaires, après les cours. Elles sont assurées par les enseignants et par des animateurs diplômés, **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.**

Les enfants, du CP au CM2, y font leurs devoirs en présence des enseignants ou d'animateurs qui sont rémunérés, dans ce cadre-là, par la ville d'Aubergenville. Les études surveillées débuteront le 3 septembre, les parents qui ont besoin d'un mode de garde avant le 2 septembre devront inscrire leur enfant en accueil périscolaire.

**Une inscription à l'activité est à effectuer auprès du Service Enfance Scolaire, en mairie. La réservation des séances est à effectuer au plus tard 10 jours calendaires avant la date de la prestation.**

**Service Enfance Scolaire Renseignements et inscription au 01 30 90 45 70**

## À noter

### LA MAIRIE RECRUTE

À partir de la rentrée, la ville recrute des intervenants pour la restauration scolaire et pour les études surveillées dans les écoles élémentaires de même que pour l'aide aux devoirs.

### Études surveillées dans les écoles élémentaires

#### MISSIONS

- Surveillance des élèves (récréation, temps du goûter) de 16h30 à 17h
- Aide aux devoirs de 17h à 18h

BAC à BAC +2

Rémunération : 17 € brut de l'heure.

### Aide aux devoirs CLAS

#### MISSIONS

- Aide aux devoirs
- Aide méthodologique
- Mise en place d'activités pédagogiques

Horaires de 17h à 19h

BAC à BAC +2

Rémunération : 17 € brut de l'heure  
Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de M. Le Maire.

### Surveillance cantine dans les écoles maternelles ou élémentaires

#### MISSIONS

- Assurer la surveillance et l'animation pendant la pause méridienne

HORAIRES : de 11h20

à 13h30 pour les maternelles et de 11h30 à 13h30 pour les écoles élémentaires

Rémunération : 12,81 € brut de l'heure.

# LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Pour répondre aux besoins des parents qui travaillent le soir, le mercredi ou qui ne peuvent pas prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé au sein des structures municipales jeunesse ou des centres de loisirs.

## Les centres de loisirs

Les centres de loisirs proposent un éventail d'activités toute l'année en fonction de l'âge, mais aussi de l'intérêt des enfants : éveil musical, jeux sportifs et de société, activités manuelles, coin bibliothèque, mais aussi sorties et visites culturelles pendant les vacances.

### • CENTRE DE LOISIRS « LE PETIT PRINCE »

Pour les enfants de 3 à 6 ans  
Rue Pierre Legland  
Tél. : 01 30 90 53 53

### • CENTRE DE LOISIRS « ARC-EN-CIEL »

Pour les enfants de 6 à 13 ans  
Parc du Château du vivier  
Tél. : 01 30 91 13 98

Horaires des centres de loisirs tous les mercredis de l'année scolaire de 8h30 à 17h

(pour les de 3 ans à 11 ans).

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (pour les de 3 ans à 13 ans).

Inscriptions réservées en priorité aux enfants dont les 2 parents travaillent.

Un accueil péricentre peut être proposé de 7h à 8h30 et de 17h à 19h.

## Les structures jeunesse

### • LA CAPSULE

Pour les enfants de 6 à 11 ans

Cette structure de proximité est un endroit convivial, ouvert, qui offre un panel d'animations tous les jours, toute l'année, vacances scolaires comprises : jeux, loisirs créatifs, ateliers culinaires, sorties, activités sportives, mini-séjours...

51, rue du Belvédère  
Tél. : 01 30 95 69 43

Horaires en semaine :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 14h à 18h.

Pendant les vacances :

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h ou toute la journée en cas de sortie.

### • L'ESPACE JEUNES

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Toute l'année, un programme sur mesure est proposé pour les jeunes qui ont envie de se retrouver le soir ou le mercredi entre amis, de pratiquer des activités originales, du sport comme des jeux ! Pendant les vacances, la structure propose également une large gamme d'activités, mais aussi des sorties détente et loisirs, tout comme des séjours à la montagne, à la mer et en Europe.

### QUARTIER BOURG/ACOSTA

Avenue de la Division Leclerc  
Tél. : 01 30 95 41 64

### HORAIRES EN SEMAINE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

### PENDANT LES VACANCES :

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ou toute la journée en cas de sortie.

### Séjours

La Capsule et l'Espace jeunes organisent régulièrement des séjours de 7 à 14 jours.

Les structures jeunesse permettent aux enfants et aux jeunes de partir à la découverte de nouveaux horizons tant à la montagne, qu'à la mer. Des activités culturelles et sportives sont également au programme. Les jeunes doivent fréquenter les structures jeunesse tout au long de l'année pour pouvoir participer.

Renseignements et inscriptions directement auprès des structures jeunesse.

## Colonies de vacances

Près de 80 enfants de 6 à 15 ans profitent chaque année des séjours organisés par la commune en été.

Ainsi la ville permet aux enfants de partir chaque été en colonie à la découverte de nouveaux paysages tout en pratiquant des activités sportives et culturelles.

Pour connaître les prochaines destinations et les modalités d'inscription, surveillez votre boîte aux lettres courant avril 2023, le programme y sera distribué.

## Le Conseil Municipal Enfants

Composé de 16 enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 issus de chaque école de la ville, il a pour mission d'initier les enfants à la politique locale tout en leur permettant de proposer des actions innovantes pour améliorer la vie de leur commune. Les enfants se retrouvent généralement un mercredi sur deux en mairie en fonction de leurs commissions puis 2 fois par an en séance plénière.

Les prochaines élections du CME se dérouleront les 10 et 11 octobre 2022.

Renseignements auprès de Véronique Tondi au 01 30 90 45 72 ou par mail : vtondi@aubergenville.fr

# 07 SE DÉTENDRE SE CULTIVER

## Maison des Arts

Danse classique, jazz ou breakdance, théâtre, chant, musique et près d'une vingtaine d'instruments, les élèves (enfants ou adultes) ont de quoi trouver leur bonheur dans le large éventail des disciplines artistiques enseignées à la Maison des Arts.

ACTIVITÉS	ÂGES
Eveil et initiation musique et danse	À partir de 4 ans
Formation musicale et instrumentale	À partir de 7 ans
Initiation danse (Classique, Jazz et Breakdance)	À partir de 6 ans
Danse (Classique, Jazz et Breakdance)	À partir de 8 ans
Théâtre	À partir de 7 ans

### Maison des Arts

18, avenue Charles de Gaulle  
entrée par la rue du Chantier d'Hérubé

Renseignements et inscriptions  
au 01 30 95 14 35 ou  
maisondesarts@aubergenville.fr

## Bibliothèque

Avec plus de 22000 livres à disposition, la bibliothèque municipale, près de la mairie, permet à toutes et tous (enfants et adultes), amoureux de lecture, de dévorer romans, BD, magazines, biographies mais aussi de trouver de nombreux documents pour aider les adolescents à réaliser devoirs et exposés.

Durée du prêt : 3 semaines, renouvelable 1 fois.

**L'inscription est obligatoire pour l'emprunt de documents** (un justificatif de domicile vous sera demandé). L'abonnement livre est gratuit pour les enfants et les étudiants. L'abonnement adulte est payant sauf pour les demandeurs d'emploi sur justificatif.

### Bibliothèque

1, avenue de la Division Leclerc  
Tél. : 01 30 90 45 19

### Horaires d'ouverture

Mardi de 14h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Vendredi de 14h à 18h  
Samedi de 10h à 13h

## La Maison de Tous

Le centre social - Maison de Tous - est ouvert aux habitants de tous les quartiers d'Aubergenville.

La mixité et l'aide pour Tous sont ses fonctions essentielles.

Elle participe à la richesse du quartier avec ses actions en direction des parents, de la jeunesse et des seniors.

Outre les activités culturelles : ateliers à thème, expositions, les Aubergenvillois peuvent y trouver des services de proximité et des permanences sociales.

### Le Centre Social Municipal Maison de tous accueille la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) :

Permanences tous les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sur rendez-vous auprès de la CPAM sur le site www.ameli.fr

**Les permanences du CIDFF à la Maison de tous**, tous les mardis de 13h30 à 17h, sur rendez-vous auprès du Centre Social Municipal au 01 30 90 54 66

### Permanences d'écrivain public

Les lundis après-midi de 14h à 16h.  
Aucune permanence au mois d'août.

**Les cours d'Alphabétisation** ont lieu au Gymnase GIOT, 48 Avenue de la Division Leclerc.

Les inscriptions se font au Centre Social Municipal Maison de tous.

**Permanence** chaque mercredi après-midi de 14h à 17h30 au Point Information Jeunesse.

**Maison de Tous**  
51, rue Belvédère  
Tél. : 01 30 90 54 66  
maisondetous@aubergenville.fr

## La Maison de Voisinage

La Maison de Voisinage offre à tous les habitants, de nombreux services (permanences sociales, photocopies, consultations informatiques) et une palette d'événements hors pair, qui rythme de façon dynamique la saison culturelle : des activités variées, des soirées animées, des expositions, des sorties, des spectacles tout public, des concerts...

**Les permanences du CIDFF à la Maison de Voisinage** mardi matin de 10h à 12h30 sur rendez-vous au 01 30 74 21 01

### Permanences d'écrivain public

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 10h à 12h30 sans rendez-vous.

**Maison de Voisinage**  
4, bd de la République  
Tél. : 01 88 01 00 15  
maisondevoisinage@aubergenville.fr

## À noter

### LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, le Forum des associations est un des temps forts de la rentrée.

Il rassemble toutes les associations de la ville pour vous permettre de décider quelles seront vos activités sportives, culturelles ou de loisirs. C'est aussi un moment de rencontre important avec tous les acteurs de la ville qui peut vous donner envie de vous engager dans la vie associative.

Rendez-vous dimanche 4 septembre 2022 de 10h à 17h, à la Maison des Associations pour trouver la passion qui vous animera toute cette année.



Retrouvez les associations qui proposent des activités pour les enfants et la jeunesse et toutes les autres associations aubergenvilloises dans les pages suivantes.

Renseignements  
Service Animation  
au 01 30 90 45 95

## Les associations qui proposent des activités pour la jeunesse

**CŒURS VAILLANTS  
ÂMES VAILLANTES**  
Action catholique des enfants  
6 à 15 ans  
Marie-Pierre REBILLAT  
**06 84 48 19 39**

**CULTURE ET LOISIRS**  
Aquarelle, peinture, dessin,  
arts plastiques, danse,  
gym, anglais (tous niveaux),  
couture, réfection de siège  
À partir de 5 ans  
Gérard GOBERT  
**06 18 41 06 90**

**ELISA BRIDGE CLUB**  
Bridge  
À partir de 12 ans  
Régine BIGANT  
**06 81 14 74 46**

**I.F.E.P. (Insertion Formation  
Éducation Prévention)**  
Accompagnement éducatif  
11 à 25 ans  
I.F.E.P. Aubergenville  
Jérôme COLSE  
**01 30 90 38 93**

**ORCHESTRE D'HARMONIE  
LA DIANE**  
Orchestre  
Tout public  
Jean-Michel BARTHOMEUF  
**06 78 84 67 69**

**LE CHAPITEAU BLEU**  
Disciplines circassiennes  
A partir de 7 ans  
Bruno WEST  
**06 63 21 53 43**

**N'JOY DANCE PROJECT**  
Danse moderne street, danses  
latines enfants, yoga et atelier  
chant adultes  
À partir de 3 ans  
Sarah BLALI  
**06 01 33 29 77**

**OKOLIZA**  
Cirque - danses du monde  
(bollywood, danses tziganes,  
classique) ensemble musical  
chorale éveil musique et  
danse  
À partir de 3 ans  
Karine DEVIENNE  
**06 89 62 63 10**

**SALSAFORM**  
Remise en forme et danses  
À partir de 15 ans  
Freddy CARABIN  
**06 75 05 97 09**

**SOPHRO HARMONIE  
AUBERGENVILLE**  
Sophrologie  
À partir de 7 ans  
Delphine BERTRAND  
**06 62 03 76 28**

**TEMPS DANSE AFRO**  
Danses africaines  
accompagnées par un  
orchestre de percussions  
À partir de 8 ans  
Percussions, djembé  
et doumdoum  
afro fitness (remise en forme)  
À partir de 12 ans  
Street Dance  
À partir de 12 ans  
Yoga - Zen  
À partir de 16 ans  
Corinne et Nicolas BLOCK  
**06 18 86 92 24**  
**06 17 48 54 79**

**COURS DE PORTUGAIS**  
Isabel FERNANDES  
7 à 11 ans  
**06 20 65 14 99**

**ART ET BIDOUILLE**  
Marjorie Van Der Straeten  
À partir de 6 ans  
**06 41 11 20 98**

**CREACOUSSETTE**  
Couture adulte - couture  
et loisirs créatifs enfant -  
Scrapbooking - broderie  
japonaise etc.  
Valérie Massicot  
**06 62 00 29 85**

**ATELIER & CO**  
Relooking, personnalisation de  
meubles et objets  
Philomène De OLIVIRA  
**06 88 65 28 70**

## Les autres associations culturelles, humanitaires et d'animation aubergenvilloises

	ACTIVITÉS	ÂGES	CONTACTS
<b>AAA Association Aubergenvilloise d'Animation</b>	Garde princière « Les Mousquetaires » et animation		Alain CECCONI <b>06 78 41 81 50</b>
<b>AAE Association Animation Elisabethville</b>	Majorettes et animation (chasse aux œufs, Noël, concours belote...)		Virginie CLERET <b>06 74 69 66 61</b>
<b>AIFA Aubergenville Intégration Fraternité Africaine</b>	Fraternité africaine		Tanoh EFFOUA <b>01 78 80 43 98</b>
<b>AMICALE DES ANCIENS</b>	Marche, belote, tarot, scrabble, anglais, travaux manuels, théâtre, sorties...	Personnes retraitées ou n'ayant plus d'activité profession- nelle	Permanence mardi et jeudi de 14h à 16h30 à la Maison des associations <b>01 30 90 05 13</b>
<b>AMICALE AUBER- GENVILLOISE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE</b>	Généalogie et histoire de la ville		Catherine CHAUVÉLIER <b>01 30 95 38 75</b>
<b>AMICALE PHILATÉLIQUE D'AUBERGENVILLE</b>	Philatélie - Placophilie		Bernard NORTIER <b>06 71 58 01 47</b>
<b>AUBERGENVILLE DANSE D'AGRÉMENT</b>	Danse de société	Adultes	Carmen SANCHEZ <b>01 30 95 25 54</b> <b>06 58 72 92 54</b>
<b>ASSOCIATION CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE DES PORTUGAIS D'AUBERGENVILLE</b>	Faire connaître l'art traditionnel portugais		Pedro MACHADO <b>06 76 46 30 90</b>
<b>BADENYA YVELINES FRANCE</b>	Fraternité africaine		Sékou KEITA <b>01 30 95 39 67</b> <b>06 79 67 02 30</b>
<b>PLURI'ELLES</b>	Lutte contre l'isolement des femmes		Anissa MOUMNI <b>06 62 66 49 16</b>
<b>LES AVENTURIERS DE L'HISTOIRE</b>	Histoire vivante et reconstitution historique		Julien MASI <b>06 13 60 86 37</b>

## Les autres associations culturelles, humanitaires et d'animation aubergenvilloises

	ACTIVITÉS	ÂGES	CONTACTS
CŒURS EN SCÈNE	Événements en faveur des enfants malades		Nicolas RENALDO <b>06 47 40 25 66</b>
COMITÉ DES JUMELAGES	Alcobaça, Belchatów, Dieburg, Horndean		Jean-François GAWLIK <b>01 30 95 71 81</b> <b>06 86 00 55 81</b>
FRANCE SÉNÉGAL GUINÉE BISSAU BASSEREL	Fraternité africaine		Gaston MENDY <b>01 30 90 29 27</b> <b>06 84 85 11 80</b>
LOSANGES D'AUTOMNE		Retraités de Renault	Michel TROUSSIER <b>06 80 13 03 66</b>
MAIN DANS LA MAIN	Actions humanitaires en France et en Afrique		Founémoussou BARADJI <b>01 30 91 01 59</b>
NAUSICAA	Événements et rencontres culturelles (concerts, expositions)		Nicole LOISEL-FATIEN <b>01 30 90 60 12</b>
ROTARY CLUB D'AUBERGENVILLE SEINE MAULDRE	Actions sociales et humanitaires, actions professionnelles		rotary78410@gmail.com
SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE	Accompagnement social		route.113@secours-catholique.org <b>06 30 54 47 35</b>
DÉFI SERVICES PLUS	Réinsertion de personnes en recherche d'emploi		Jean Francois LUTHIN <b>01 39 70 98 20</b>
UNC Union Nationale des Combattants	Cérémonies patriotiques et devoir de mémoire	Anciens combattants et soldats de France	André MARIN <b>01 30 95 76 78</b> Bruno PAULIN <b>01 30 90 30 78</b>
Association Paroissiale			Marinella BOSANS <b>01 70 51 91 29</b>
AMAP de L'aubépine			Aurélien DOROL amap.aubepine@gmail.com
Association Enseignement Culturel Aubergenville	Accompagnement social		Malik BOUCHEMAT <b>06 51 59 76 34</b>

# 08 SE DÉPENSER

## ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

L'École Municipale des Sports a pour ambition de montrer aux enfants de 4 à 11 ans que se dépenser, c'est amusant, mais aussi divertissant !

### Différents sports au programme

L'année est ponctuée de **cycles sportifs de 3 à 4 semaines** chacun, permettant aux enfants d'essayer plusieurs disciplines allant du badminton au judo en passant par le roller-hockey, l'athlétisme ou le rugby...

#### Horaires

Chaque mercredi hors vacances scolaires :  
**13h30 à 14h30 pour les moyennes sections**  
**14h30 à 15h30 pour les grandes sections et CP**  
**15h30 à 16h30 pour les CE1 à CM2**

### Des stages toniques

En partenariat avec les associations sportives, l'EMS organise des stages sur mesure pendant les vacances scolaires. Ces ateliers d'une semaine permettent de faire découvrir aux enfants de **3 à 5 disciplines différentes** lors des vacances de la Toussaint, d'hiver, de Pâques et en juillet.

**Semaine de 5 jours de stage pendant les vacances du lundi au vendredi de 14h à 17h**

### Comment s'inscrire ?

L'inscription à l'École Municipale des Sports est **ouverte aux enfants aubergenvillois et aux extra-muros**.

Documents à fournir : règlement, fiche de liaison et autorisation parentale dûment remplis.

**Renseignements et inscriptions au Service Animation, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**  
**Tél. : 01 30 90 45 83**

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

Aubergenville peut être fière du dynamisme de ses acteurs locaux. Avec plus d'une vingtaine d'associations et de nombreux équipements de proximité, les enfants et

les jeunes pourront découvrir une activité jamais encore pratiquée et s'y adonner avec passion, mais aussi satisfaire toutes leurs envies sportives.

## Les associations sportives

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉS
AQUATIC CLUB AUBERGENVILLE	Natation sportive
AS GANT D'OR	Savate boxe française Self défense - Kick boxing full contact - Sophrogym
	Zumba fitness - Zumba kids
AUBER ENERGYM	Gym tonique - gym douce - pilates - gym enfant - Yoga - Zumba
AUBERGENVILLE BADMINTON CLUB	Badminton
AUBERGENVILLE FOOTBALL CLUB	Football
AUBERGENVILLE JUDO JUJITSU CLUB	Jujitsu - Self défense - taïso
	Judo
AUBERGENVILLE HANDBALL	Handball
AUBERGENVILLE PÉTANQUE	Pétanque
BADENYA YVELINES FRANCE	Futsal
CAPOEIRA SEMPRE SENZALA	Capoiera
CENTRE DE KARATÉ GOSHINDO	Karaté
CLUB ATHLÉTIQUE AUBERGENVILLE	Athlétisme - Marche nordique
CLUB AUBERGENVILLE TENNIS DE TABLE	Tennis de table
CLUB SPORTIF AUBERGENVILLE BASKET	Basketball
COMPAGNIE D'ARC AUBERGENVILLE	Tir à l'arc
FULL'FORM	Taï-Bo fitness
	Gym Zen - Crossfit circuit training - Self défense
LES HYÈNES D'AUBERGENVILLE	Roller hockey
RANDONNÉE PÉDESTRE	Randonnée pédestre
RUGBY CLUB AUBERGENVILLE ÉLISABETHVILLE	Rugby
TENNIS AUBERGENVILLE CLUB	Tennis
TOURNESOL	Yoga et randonnée

## Les associations sportives

ÂGES	INFORMATIONS	CONTACTS
(enfants sachant nager)	Loisir et compétition	Catherine LEBELLE <b>06 22 87 09 60</b>
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Mokhtar BOUTCHICHE <b>06 28 04 73 26</b>
À partir de 5 ans		
À partir de 3 ans	Loisir	Luc PHILIBERT <b>06 64 58 19 27</b>
À partir de 15 ans	Loisir	Michel THULLIER Christian JACQUES <b>06 86 53 44 02</b> <b>06 34 35 30 93</b>
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Sylvain MASSICOT <b>06 75 91 84 89</b>
À partir de 15 ans	Loisir et compétition	Jean-François GAWLIK <b>06 86 00 55 81</b>
À partir de 5 ans		
À partir de 8 ans	Loisir et compétition	Eric BOISTEAU Samuel MARÉCHAL <b>06 85 06 06 46</b> <b>06 43 80 84 61</b>
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	José DA SILVA <b>06 16 80 84 55</b>
Adolescents et adultes	Loisir	Sékou KEITA <b>06 79 67 02 30</b>
À partir de 4 ans	Loisir et compétition	Alexandre DE SOUZA (Maître TYSON) <b>06 30 71 76 63</b>
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Patrick CORNU <b>06 85 06 23 91</b>
À partir de 7 ans (6 ans après essai)	Loisir et compétition	Stéphane GALLET <b>07 72 15 39 01</b>
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Marie-Pierre FEINCOEUR <b>06 45 59 57 35</b>
À partir de 6 ans	Loisir et compétition	Sébastien COULBAUX <b>07 61 91 03 09</b>
À partir de 10 ans	Loisir et compétition	Laurent CLERET <b>06 85 01 63 75</b>
À partir de 14 ans	Loisir	Abou BOUTCHICHE <b>06 63 44 20 09</b>
À partir de 16 ans		
À partir de 4 ans	Loisir et compétition	Olivier JEGO <b>06 45 27 25 26</b>
Adultes	Loisir	Henri REGNIER <b>01 30 95 34 82</b>
À partir de 5 ans	Loisir et compétition	Sébastien TASSILLY Zaire BOURECHOUCHE <b>06 06 89 06 50</b> <b>06 63 89 38 01</b>
À partir de 4 ans	Loisir et compétition	Christophe CHARLES <b>06 12 15 12 48</b>
Adultes	Loisir	Jacqueline ORDONNEAU <b>01 30 95 51 52</b>

# 09 SE DÉPLACER

## LA CARTE SCOLAIRE BUS

Délivrée par OPTILE  
(Organisation Professionnelle  
des Transports d'Île-de-France)

### Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé âgés de moins de 21 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de souscription, dont le trajet domicile/établissement scolaire est supérieur à 3 km (itineraire piéton sur google maps).

### Conditions de validité

Un aller-retour quotidien pour un trajet domicile/établissement scolaire pendant la période scolaire, sur les lignes de l'entreprise Optile concernées (sans correspondance). Carte annuelle valable pour l'année scolaire en cours.

### Conditions de délivrance

Pour les Aubergenvillois scolarisés au collège Arthur Rimbaud ou au lycée Van Gogh uniquement. Les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement scolaire, puis envoyés au transporteur par courrier postal, accompagnés des pièces demandés.

Coût : 125,60 €  
Participation ville : 125,60 €  
Participation famille : 0 €  
Renseignements auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville  
Tél. : 01 30 90 45 00

## LA CARTE IMAGINE'R

Île-de-France Mobilité

### Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé sous contrat, scolarisés en Île-de-France et âgés de moins de 22 ans.

### Conditions de validité

Titre unique valable 12 mois. Libre circulation sur les lignes régulières routières et le réseau ferré SNCF/RATP, sans limites de fréquence.

### Conditions de délivrance

Retrait du dossier auprès de la gare d'Aubergenville (Ne pas oublier de le faire tamponner par l'établissement scolaire avant envoi) ou inscription sur [iledefrance-mobilites.fr/imaginer](http://iledefrance-mobilites.fr/imaginer)

Coût  
200 € pour les collégiens et 350 € pour les lycéens (dont 8 € de frais de dossier)  
Participation ville : remboursement à hauteur de 50 % sur présentation de justificatifs (uniquement pour les lycéens et les élèves de 3<sup>ème</sup> scolarisés dans un établissement extérieur à la commune du fait que la section choisie n'est pas enseignée à Aubergenville). Non valable pour les apprentis.  
Renseignements auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville  
Tél. : 01 30 90 45 00

## FORFAIT IMAGINE'R JUNIOR

Le forfait imagine'R Junior est destiné aux enfants âgés de moins de 11 ans et est au prix de 24 euros, incluant les frais de dossier de 8 euros, sans condition de ressources. Aucune subvention ou bourse ne peut être appliquée à ce tarif.

La souscription se fait **uniquement en ligne sur le site internet**  
[www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr)

## LE PASS LOCAL

Délivré par la MAIRIE (sous contrôle d'OPTILE) - non cumulable avec la carte scolaire bus

### Bénéficiaires

Les personnes seules retraitées ou les couples retraités sous conditions de ressources, les invalides de guerre percevant une pension militaire d'invalidité, les personnes handicapées percevant l'allocation d'adulte handicapé (AAH) ou ayant un taux d'invalidité de + de 80 %, les demandeurs d'emplois ne bénéficiant ni de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ni de la couverture maladie universelle (CMU), les enfants d'Aubergenville scolarisés de la maternelle jusqu'au lycée, et les étudiants domiciliés à Aubergenville, âgés de moins de 21 ans, scolarisés en section BTS au lycée Van Gogh.

### À noter

Les enfants de moins de 4 ans bénéficient de la gratuité sur l'ensemble des réseaux franciliens (sauf Filèto). Se munir d'un justificatif de gratuité.

### Conditions de validité

Carte annuelle valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours. Libre circulation sur le réseau intramuros tous les jours de la semaine.

### Conditions de délivrance

Retrait du formulaire de demande auprès de l'accueil de l'hôtel de ville ou de la Mairie annexe à la Maison de Voisinage. Carte délivrée par l'accueil de la mairie 48h après dépôt des pièces demandées.

Coût : 175 €  
Participation ville : 155 €  
Participation bénéficiaire : 20 €  
Renseignements auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville  
Tél. : 01 30 90 45 00

## LES AUTRES TITRES DE TRANSPORT VALABLES SUR LE RÉSEAU INTRAMUROS

Île-de-France Mobilité propose différents Pass Navigo permettant de voyager en Ile-de-France et valables sur le réseau intramuros : Pass navigo annuel, semaine, mois, et une tarification Solidarité Transports ouvrant droit à la gratuité ou à des réductions de 50 à 75 % pour les personnes les plus démunies.

Pour tous renseignements, connectez-vous sur :  
[www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr)



# LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

## GILLES LÉCOLE

Maire d'Aubergenville

### *Maires Adjoints*

#### **VIRGINIE MEUNIER**

Communication - Développement numérique  
Commerces de proximité - Police Municipale

#### **DIDIER JAHIER**

Prévention et Action Sociales

#### **FABIENNE PAULIN**

Évènementiel - Fêtes et cérémonies  
Jumelage - Environnement

#### **THIERRY RIHOUEY**

Finances

#### **SYLVIA PADIOU**

Affaires générales - Transports

#### **DIMITRI MENDY**

Jeunesse - Emploi

#### **MARIE-CHRISTINE LOZACH-PAIOLA**

Affaires scolaires - Périscolaires Petite  
enfance

#### **CARLOS SOARES**

Sports

#### **LAURENCE DENAND**

Urbanisme

### *Conseillers municipaux délégués*

#### **JOËL DANIEL**

Conseiller délégué au cadre de vie  
et aux espaces verts

#### **AGNÈS CHEVALIER**

Conseiller délégué aux équipements  
culturels et au CME

### *Conseillers Municipaux de la Majorité*

#### **ANDRÉ GODINEAU**

#### **SOPHIE PRIMAS**

#### **OLIVIER CATTELAIN**

#### **FAÏZA BOUJAOUANE EL ALAMI**

#### **ALI HADIK**

#### **ÉLODIE MACHADO**

#### **MARIO MANCUSO**

#### **FLORENCE VARIN**

#### **LIONEL LECLER**

#### **PEGGY FRANÇOIS**

#### **EDWARD DANGELOT**

#### **MYRIAM DARGENT**

#### **FRÉDÉRIC GROSBILLOT**

### *Conseillers Municipaux d'Opposition*

#### **THIERRY MONTANGERAND**

#### **PHILIPPE GARCIA**

#### **PHILIPPE COIFFIER**

#### **NADETTE PRUVOST**

#### **JEAN-YVES SAUVE**

#### **VÉRONIQUE WERNLÉ-LIORZOU**

#### **GUILLAUME BASSET**

#### **PHILIPPE GOMMARD**

*Pour joindre vos élus*

*tél. : 01 30 90 45 88*





Mairie d'Aubergenville  
1, avenue de la Division Leclerc  
78410 Aubergenville

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

Suivez-nous aussi sur

 AUBERGENVILLE ET VOUS -  @Aubergenville -  Aubergenvilleetvous